

# 5.

## Institutions financières

---

- 5.1 Avis et communiqués
  - 5.2 Réglementation et lignes directrices
  - 5.3 Autres consultations
  - 5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers
  - 5.5 Sanctions administratives
  - 5.6 Autres décisions
-

## 5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

### 5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

## 5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

### 5.4.1 Assureurs

#### **Compagnie d'Assurance-Vie Household (autre nom utilisé par Household Life Insurance Company)**

Avis de modification de permis  
*Loi sur les assurances, c. A-32*

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a modifié, en date du 22 mai 2014, le permis d'assureur de Compagnie d'Assurance-Vie Household (autre nom utilisé par Household Life Insurance Company) aux seules fins d'y substituer son nom pour celui de Compagnie d'assurance-vie Pavonia de Michigan (autre nom utilisé par Pavonia Life Insurance Company of Michigan) et de limiter ses opérations d'assurance au Canada à la gestion des polices existantes. L'Autorité autorise désormais ledit assureur à exercer ses activités au Québec, sous son nouveau nom, dans les catégories d'assurance suivantes :

- Assurance sur la vie\*
- Assurance contre la maladie ou les accidents\*

\*Les opérations d'assurance au Canada sont limitées à la gestion des polices existantes.

Le représentant principal au Québec est monsieur Daniel Picotte de la firme Fasken Martineau Dumoulin dont l'établissement d'affaires est situé à Tour de la Bourse, 800 place Victoria, bureau 3700, Montréal (Québec) H4Z 1E9.

Le siège de l'assureur est situé au 180 Mount Airy Road, Basking Ridge, New Jersey, U.S.A. 07920.

Fait le 29 mai 2014

Autorité des marchés financiers

### 5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

Aucune information

### 5.4.3 Coopératives de services financiers

Aucune information

## 5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

## 5.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.